



MAISON D'ARRÊT — DE DIJON



UN SYNDICAT
INDÉPENDANT



À VOS
CÔTÉS



POUR VOUS
DÉFENDRE

CHERCHER DES COUPABLES OU ASSUMER SES RESPONSABILITÉS ?

Lors d'une visite en détention, un membre de la direction de l'établissement est venu à la rencontre des personnels. Une démarche qui pouvait laisser penser à une volonté d'échanger avec les agents et de prendre le pouls du terrain.

Interrogé sur leur ressenti, les collègues ont répondu simplement ce que beaucoup vivent aujourd'hui : **« // fait chaud et le rythme est trop soutenu pour l'effectif présent. »**. Une remarque simple. Fattuale. Mais ce qui devait ressembler à un échange de courtoisie a rapidement pris une autre tournure. La réponse apportée a été la suivante : **« En même temps, certains ne jouent pas le jeu avec les arrêts maladie. »**

Une phrase qui a surpris plus d'un collègue ! Car lorsqu'un agent évoque la fatigue, la charge de travail et les difficultés rencontrées au quotidien, il est légitime d'attendre des réponses sur l'organisation du service, les effectifs ou les moyens disponibles. Pas que la responsabilité soit renvoyée vers des collègues absents pour raisons médicales. Un arrêt maladie n'est pas une faveur ! Un arrêt maladie n'est pas un confort ! Un arrêt maladie est une décision prise par un médecin !

Et surtout, il ne saurait devenir l'explication systématique de toutes les difficultés rencontrées par l'établissement. Car la réalité est tout autre :

- Cinq départs à la retraite n'ont pas été remplacés ;
- Créations de postes qui ont découvert la détention ;
- Le manque d'effectif des postes non comblés ;
- Deux nouveaux départs sont déjà annoncés ;
- Plusieurs mises à disposition n'ont donné lieu à aucun remplacement ;
- Nous ne disposons plus d'élèves.

Voilà les véritables raisons des tensions actuelles sur les effectifs. Pendant que certains cherchent des explications du côté des arrêts maladie, les agents présents continuent, eux, d'assurer leurs missions. Ils tiennent les postes. Ils assurent les mouvements. Ils absorbent les absences. Ils supportent la chaleur. Ils portent quotidiennement leurs équipements de protection. Et malgré tout cela, ils continuent à faire fonctionner l'établissement.

Plutôt que de chercher des coupables parmi les personnels, il serait peut-être temps de regarder la situation telle qu'elle est réellement. Les agents font leur part.

À chacun désormais d'assumer la sienne.

Le bureau local, le 02 juin 2026.